

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du 15 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 15 juillet à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MUSELIER, Maire

Date de convocation : 07 juillet 2025

PRESENTS : Jean-Pierre MUSELIER, Paul LASSET, Jérôme MEYNET, Olivier KNIPPING, Stéphanie NEVOLTRY, Elisabeth JACQUART, Joël BARADUC, Muriel PESCADOR

ABSENT ET EXCUSE : Jean-Claude LEMOINE,

POUVOIR : Jean-Claude LEMOINE à Jean-Pierre MUSELIER

SECRETAIRE : Jérôme MEYNET

Ajouts à l'ordre du jour :

- Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge, modification statutaire n°5 relative à la compétence « petite enfance ».

Accepté à l'unanimité

□ AFFAIRES GENERALES □

1) Dossier RGPD :

Nous avons reçu de la société Pédagofiche de la documentation concernant le règlement général sur la protection des données (RGPD) Afin de nous mettre en règle vis-à-vis de la loi, la société Pédagofiche nous propose pour une tarification de 290 € HT par an avec un engagement de 3 ans, une prestation de mise en conformité avec la commission nationale de l'informatique et des libertés. (CNIL)

Accepté à l'unanimité

2) Chemin des Rentières :

La communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge est en train de recruter un technicien, en attendant c'est l'entreprise GEOVAL qui suit ce dossier.

Sur ce chemin la Société AES ne pourra pas travailler avant fin septembre 2025 et nous devons avoir une autre réunion, suite à la demande de riverains, l'installation des dos d'âne en terre serait la solution pour réduire la vitesse. Les 3 autres solutions proposées au conseil, le STOP, ralentisseur, chicane ont été repoussés.

Concernant notre ralentisseur Route de Combronde, il a été décidé de demander de faire un relevé de la pente, par la DDT car cet édifice n'est pas conforme au plan.

3) Dossier APA

En 2024, l'APA avait effectué une campagne de stérilisation des chats pendant une courte durée.

En 2025, des administrés sont venus en mairie pour nous signaler qu'il y avait des chats errants non stérilisés. La tarification en euro par chat :

Pour moins de 5 chats : 20 € par mâles et 40 € par femelles

De 5 à 10 chats : 15 € par mâles et 30 € par femelles.

Plus de 10 chats : 10 € par mâles et 20 € par femelles.

Accepté à l'unanimité

4) Proposition programmation CLIC second semestre 2025 :

Madame GARRY, responsable du CLIC nous a fait parvenir un formulaire de demande d'ateliers pour fin 2025 et début 2026.

Le Conseil choisit :

- L'Atelier Numérique,
- Le stretching pilate
- La marche nordique
- La sophrologie
- La gym
- Un atelier pour lutter contre le cambriolage
- Initiation au premier secours

5) Syndicat Mixte Sioule et Morge

Chaque nouvelle commune composant le Syndicat Mixte de Sioule et Morge doit délibérer sur les adhésions nouvelles, c'est inscrit dans les statuts du syndicat.

Les 8 nouvelles communes concernant le secteur de Pionsat sont les suivantes :

Bussièrès près Pionsat, Château sur Cher, La Cellette, Le Quartier, Roche d'Agoux, Saint-Maigner, Saint-Maurice près Pionsat et Vergheas .

Accepté à l'unanimité

6) Combrailles Sioule et Morge modification statutaire n°5 relative à la compétence « petite enfance »

Monsieur le Maire rappelle avoir reçu de la part de la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge la modification statutaire n°5 relative à la compétence « petite enfance »

Accepté à l'unanimité

□ **AFFAIRES FINANCIERES** □

1) Prêt court terme « ligne de trésorerie »

Comme chaque année, afin d'obtenir une souplesse financière nous renouvelons notre ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Centre France.

Le CA nous propose un prêt court terme de 100 000 € sur 1 an avec un taux d'intérêt de 2,28 % et des frais de 150 €.

Accepté à l'unanimité

2) Impôts liste des locaux vacants et résidences secondaires

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal avoir reçu de la part de la DGFIP la liste des locaux vacants et des résidences secondaires sur la commune de Saint-Myon. Après consultation du Conseil Municipal, il a été décidé de mettre de côté pour le moment ces deux dossiers.

3) Information dossier locataire

Nous avons effectué une demande de FSL (Fonds de solidarité logement) pour l'une de nos locataires, cette aide de 1032,21 € sera versée directement à la trésorerie.

Accepté à l'unanimité

4) Personnel Communal

Actuellement, Marie-Claire BOULLEAU et Benoît DELRUE sont en contrat à durée déterminée jusqu'au 31 août 2025, je vous propose de les mettre en contrat durée indéterminée à partir du 01^{er} septembre 2025

Accepté à l'unanimité

5) Eglise

Pour votre information, nous venons de recevoir la subvention du Conseil Départemental du Puy de Dôme dans le cadre de la Tranche 4 de l'Eglise.

Nous avons obtenu 3 subventions DRAC : 124 060 € Conseil régional : 45 750 € Conseil général : 97 697 € soit un total de 267 507 €

Nous avons un reste à charge pour la commune d'un minimum de 37 493 €

Nous allons demander à modifier le devis auprès de l'entreprise DUMONT (spot et sonorisation).

Tranche 4 restauration nef, bas-côté, chaufferie

Tranche 5 restauration intérieure, chœur

6) Encaissement chèque de 368,94 € et de 35,67 € de l'association VOL QUAND MÊME correspondant au remboursement des factures EDF compteur de chantier pour les 24 heures du Myon

Suite à la demande du président de l'Association VOL QUAND MÊME, nous avons contacté notre fournisseur d'électricité EDF pour l'ouverture d'un compteur de chantier pour les 24 heures du Myon 2025.

Le président de l'association s'est engagé à nous régler les factures d'un montant de 368,94 € et de 35,67 €

Informations diverses :

Madame Stéphanie NEVOLTRY s'est rendue à la commission sport et jeunesse de Combrailles Sioule et Morge.

Présentation des différents projets : Beauregard-Vendon, Manzat.

Il y aura une augmentation de 0,10 € par billet d'entrée pour la piscine de Saint-georges de Mons.

La journée sport explore s'est déroulée à Champs.

Inauguration de la maison de retraite le 11 septembre 2025

SMADC : une nouvelle taxe pour les locataires du gîte sera mise en place à partir du 01^{er} janvier 2025

La séance est levée par Monsieur le Maire

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Jérôme MEYNET Secrétaire de Séance
-----------------------------------	--